

«Tout est bénéfique dans le retour du castor»

DISTRICT Disparu de l'Ajoie depuis au moins 200 ans, le castor est de retour dans le district. Au moins un individu s'est installé du côté de l'Allaine, au niveau de la station d'épuration de Porrentruy et environs (STEP). Une bonne nouvelle pour la région, tant au niveau de la biodiversité et de la nature plus globalement, que pour l'Homme. Entretien avec Marc Tourrette, responsable des réserves à Pro Natura Jura, qui ne tarit pas d'éloges sur l'animal.

Pourquoi le castor avait-il quitté les terres ajoulotées?

Il avait tout contre lui. Comme partout en Europe, il a été détruit par l'Homme depuis des siècles. Encore plus en Suisse, car le terrain était utilisé de manière intensive depuis très longtemps. Le castor a été chassé jusqu'à son extinction pour trois raisons. La première est la fourrure: c'est un animal qui vit dans l'eau, qui possède donc un pelage de très bonne qualité. La seconde explication renvoie au castoréum, une sécrétion huileuse odorante déposée par l'animal pour marquer son territoire et qui étanchéfie son pelage. Depuis l'Antiquité, elle est utilisée pour de prétendues raisons médicales, notamment pour soigner les maux de tête, car elle contient de l'acide salicylique présent dans le saule, l'ancêtre de l'aspirine. Ce liquide provenant de glandes était aussi manipulé en parfumerie. La dernière raison est la viande, assez réputée. Des restes archéologiques de consommation de ce produit par l'Homme de Néandertal ont été retrouvés. De plus, dans la religion catholique, le castor était considéré comme un poisson, donc il s'agissait du repas durant les jours où la viande était interdite.

Comment le retour de l'animal a-t-il été observé, une année et demie après avoir découvert la présence d'un individu au bord de la Sorne à Delémont?

Nous avons remarqué des arbres écorcés, et à l'époque un début d'abattage – nous avons constaté qu'un au moins avait dernièrement été abattu. C'est de cette manière, en hiver, que nous pouvons détecter sa présence. Le castor est un pur végétarien, qui durant la belle saison se nourrit de plantes herbacées, notamment aquatiques. Mais durant la période froide, lorsque ces plantes fraîches disparaissent, l'animal va changer son alimentation et se retourner sur les arbres et arbustes afin de manger l'écorce, les



Les arbres écorcés par l'individu ajoulot.



Les traces de la présence du castor ont été observées du côté de la STEP de Porrentruy.

jeunes rameaux et les bourgeons. Pour atteindre ceux-ci, il les abat, les coupe en forme de crayons. Une fois au sol, il les amène dans l'eau pour réaliser des réserves, ou dans un coin plus discret dans lequel il va ronger les écorces, les rameaux et les bourgeons dans le but de créer des petits amas, appelés des «réfectoires», qui peuvent eux aussi se faire remarquer assez facilement. Notons également qu'une fois l'écorce rongée, nous pouvons apercevoir la tige claire, blanchâtre ou jaunâtre, de l'arbre. L'an dernier, avec l'Office cantonal de l'Environnement (ENV), en raison de l'arrivée du castor dans la Sorne, nous avons pris part à un recensement national pour évaluer les populations: il ne servait à rien d'y participer avant car l'animal n'était pas présent sur le territoire cantonal. En février ou mars, tous les principaux cours d'eau ont été prospectés, dont l'Allaine, mais nous n'avons

trouvé aucune trace de sa présence à ce moment-là. Cela veut dire qu'il s'est probablement installé en Ajoie durant l'été.

Vous étiez convaincu qu'il allait faire son retour. Pourquoi?

C'était en effet une évidence. Dans le cas de l'Allaine, il s'agit du castor rhodanien, qui a survécu au début du siècle passé sur le Rhône: une petite population est restée vers la

Camargue. Grâce à la protection de l'espèce mise en place en France – nos voisins ont développé passablement de projets de réintroduction de l'animal capturé en aval et relâché ailleurs –, le castor est remonté, a conquis d'autres territoires sur le fleuve. C'est de cette manière notamment qu'il a pu coloniser le Doubs. Il faut savoir qu'à l'âge de deux ans, les individus sont chassés par leur famille, lorsque la nou-

LA SUISSE, MAUVAISE ÉLÈVE

Marc Tourrette le souligne: «La Suisse est malheureusement l'un des plus mauvais élèves européens en matière de conservation de la biodiversité». Notre pays a en effet perdu passablement d'espèces animales. Lorsque nous demandons au responsable s'il désire voir d'autres retours sur le territoire cantonal, il répond: «La liste est très longue. Par exemple, du côté des oiseaux, il y a la bécassine des marais, la pie-grièche grise, ou le grand butor. Du côté des mammifères, je citerais la loutre, présente sur l'Aar: il est possible qu'elle fasse son retour dans la région, mais elle se trouve encore plus loin que le castor l'était.» **KB**

velle génération arrive. Ils doivent trouver de nouveaux territoires, et peuvent pour ce faire parcourir quelques kilomètres. Fin 2021, le castor a été détecté sur l'Allaine, à la hauteur de la frontière à Delle, donc il était évident qu'il allait arriver dans le district. Le problème de notre canton est que nous sommes coupés par les montagnes jurassiennes du plateau, où le castor est présent presque partout de nos jours. Il est donc difficile que l'animal s'installe dans les rivières cantonales. Une colonisation pouvait se faire soit du côté français ou balois – l'animal de la Sorne provient de la Birse, donc du Rhin.

Qu'en est-il d'une éventuelle présence aux étangs de Bonfol et dans le Clos du Doubs?

Pour le premier cas, notons que le castor pourrait venir non pas de Franche-Comté, mais d'Alsace, car une présence a été détectée dans

la Largue. Les sources de ce cours d'eau se trouvent à la frontière du Jura, juste devant des étangs de Bonfol: nous pouvons donc imaginer qu'une population s'installe sur ce lieu. Bien que nous n'ayons pas remarqué de traces à cet endroit durant le recensement national effectué l'hiver dernier, cela ne veut pas forcément signifier qu'il n'est pas encore arrivé: il a très bien pu s'y installer durant cet été. Toutefois, je pense que si l'animal avait élu son domicile aux étangs de Bonfol, des traces nous auraient été signalées, comme passablement de promeneurs s'y rendent. Pour le Clos du Doubs, c'est plus compliqué: il est vrai que le castor est présent à la sortie de Montbéliard, mais il doit encore remonter une cinquantaine de kilomètres pour y arriver. Dans cinq ans, peut-être.

Pour l'Ajoie, l'enjeu principal renvoie toutefois aux cordons boisés. C'est bien ça?

En effet, nous en manquons. Il y a à faire sur ce point dans le district de la part des propriétaires et exploitants agricoles pour accorder un peu plus d'espace aux boisements le long des cours d'eau. Depuis le début d'année, une portion des berges de chaque côté de ceux-ci est protégée, ce qui équivaut sur l'Allaine à 11-14 mètres sur lesquels il est par exemple interdit de labourer ou d'utiliser des pesticides. Mais cette initiative n'incite pas forcément la population à laisser la forêt s'y reconstituer. Il est important de laisser ces cordons boisés se reconstruire, peut-être pas sur 10 mètres, mais au moins sur une petite bande de cinq mètres minimum sur le bord de l'Allaine, ce qui serait bénéfique pour le castor, constituerait sa nourriture: il faut savoir qu'il ne s'éloigne pas beaucoup, jusqu'à une vingtaine de mètres du cours d'eau, sauf exceptions. S'il possède une bande de boisement au bord de la rivière, il va se contenter de l'exploiter et ne va pas faire de dégâts plus loin.

Justement, qu'en est-il de son effet sur la forêt?

Il mange principalement le saule et le peuplier, des essences qui poussent rapidement. Il n'y aurait donc pas d'incidence particulière. En revanche, en l'absence de cordons boisés naturels, il pourrait s'attaquer à des vergers plantés au bord des cours d'eau, ce qui inciterait les propriétaires à installer des grillages pour protéger les troncs. Pareil dans le cas des plantations de peupliers artificiels. Ce n'est pas anodin si l'individu s'est installé à la STEP de Porrentruy: on y trouve une forêt riveraine plus large, et donc de la nourriture pour l'hiver.

Revenons aux cordons boisés. Selon vous, nous avons tout intérêt à les reconstituer.

Effectivement. Ils sont aussi béné-

ficiques pour l'exploitant agricole: ils évitent l'érosion des berges, car les arbustes, grâce à leurs racines, retiennent le terrain et empêchent l'eau d'emporter ce talus. Notons aussi que lorsqu'un castor fait son terrier dans la berge, si une exploitation agricole s'étend jusqu'au bord de l'eau, les engins risquent de passer à travers le gîte, ce qui va créer un accident. Là aussi, les exploitants ont tout intérêt à laisser quelques mètres de boisement de chaque côté des cours d'eau – soulignons d'ailleurs que les terriers et barrages sont protégés par la loi, et que Pro Natura Jura sera très vigilant sur ce point. Les pêcheurs peuvent aussi en bénéficier: avec le réchauffement climatique, les rivières souffrent. La présence d'un boisement va créer de l'ombre, et conserver un peu de fraîcheur aux poissons. Finalement, les cordons boisés filtrent aussi les pollutions, ce qui protège les cours d'eau. Par exemple, le nitrate et le phosphate vont être retenus et ne pollueront pas la rivière. Le castor peut nous faire prendre conscience de l'intérêt de protéger les cours d'eau.

Enfin, les barrages sont eux aussi bénéfiques. De quelle manière?

Des études ont démontré que des barrages installés sur de petits affluents permettent à l'eau de s'écouler plus lentement, donc que les nappes phréatiques soient mieux rechargées. De ce fait, les terrains aux alentours sont plus résistants aux périodes de sécheresse. Là encore, le castor est un allié précieux.

Enfin, le castor possède-t-il des prédateurs?

Bien sûr, comme tous les animaux. Par exemple, concernant les jeunes, il y a la loutre, la grande prédatrice des rivières, mais aussi le hibou grand-duc. Le loup pourrait en être un aussi car le castor adulte peut peser jusqu'à 35 kilos, c'est une grosse bête. En dehors, une autre régulation concerne le castor: imaginons qu'un jour, l'animal soit bien répandu le long de l'Allaine. Nous l'avons vu: les jeunes vont devoir chercher de nouveaux territoires lorsqu'ils seront chassés de leur famille, et ne peuvent donc pas s'installer sur un endroit déjà occupé, par peine, dans le pire des cas, d'être tués. Plus il y a de territoires disponibles, plus les jeunes ont de chance de survie.